

MARCHE N° 1
FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIEL INFORMATIQUE
ANNEE 2017

CONDITIONS GENERALES D'ACHAT
Marché 2017-1
Etabli en application du Code des Marchés Publics

Personne publique contractante :

Lycée Ozenne

9 rue Merly
31070 Toulouse Cedex

Téléphone : 05.61.11.58.00

Fax : 05.61.11.58.25

Personne responsable du marché : M Denis Demersseman, Proviseur du Lycée Ozenne

I – CARACTERISTIQUES DU MARCHE

ARTICLE 1 – PROCEDURE DE CONSULTATION

Marché à procédure adaptée en application des dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

ARTICLE 2 – OBJET

Renouvellement de matériel informatique existant du Lycée Ozenne.

ARTICLE 3 – FORME DU MARCHE

Marché unique de matériel informatique (50 unités centrales).

ARTICLE 4 – DUREE DU MARCHE

Marché ponctuel.

ARTICLE 5 – DOCUMENT REGISSANT LE MARCHE

- Offre du candidat (selon modèle joint) comportant les quantités, les prix proposés et valant acte d'engagement.

- Présentes Conditions Générales d'achat.
- Règlements, décisions et recommandations en vigueur applicables aux articles du marché.

ARTICLE 6 – MODE DE REGLEMENT DU MARCHE

Le comptable assignataire est l'Agent Comptable du lycée Ozenne. Les règlements seront effectués par mandat du Trésor selon les délais et conditions réglementaires.

II – OFFRES

ARTICLE 7 – DATE DE LIMITE DE DEPOT

Les offres devront être parvenues au plus tard le **mardi 13 juin 2017 à 17 h** au service d'intendance du lycée Ozenne.

Elles pourront être envoyées par lettre recommandée avec AR ou déposées contre récépissé.

Elles doivent obligatoirement être rédigées en langue française.

ARTICLE 8- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à **90 jours** (le point de départ du délai de validité des offres étant la date de réception officielle des offres).

ARTICLE 9 – DOCUMENTS A FOURNIR

A l'appui de son offre, le candidat (en un seul exemplaire quel que soit le nombre de ses offres) doit produire :

- une fiche faisant état de sa capacité professionnelle technique et financière
- si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie des jugements prononcés à cet effet
- une déclaration sur l'honneur datée et signée pour justifier que le candidat
 - o a satisfait aux obligations légales et fiscales
 - o n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
 - o n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1, L.8221-3 et 5, L.8251-1, L. 8231-1 et L.8241-1 et 2 du Code du Travail.

ARTICLE 10 – QUANTITES

Le besoin en quantité est de 50 unités centrales.

ARTICLE 11 – QUALITE

Les produits devront répondre à toutes les normes en vigueur.

Les fiches techniques seront obligatoirement produites pour chaque article.

ARTICLE 12 – DETERMINATION DES PRIX

Les prix proposés pour l'offre seront exprimés HT et TTC et seront **fermes et définitifs** jusqu'au 11 septembre 2017.

ARTICLE 13 – LIVRAISON, GARANTIE ET MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS

Le candidat s'engage à livrer la totalité du matériel le 3 juillet (dernier délai).

III – JUGEMENT DES OFFRES

ARTICLE 14 – CRITERES DE JUGEMENT

Les critères de pondération suivants sont retenus :

- la « valeur technique des équipements » : 50 %
- le prix : 50 %

IV – ATTRIBUTION DU MARCHE

ARTICLE 15 – NEGOCIATIONS

Des négociations pourront être menées par le pouvoir adjudicateur avec un ou plusieurs candidats sélectionnés, en dehors des offres inappropriées, en application des critères de jugement des offres définis dans le présent document.

Sur l'aspect formel des négociations :

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de s'entourer de personnes compétentes.

Les négociations pourront prendre la forme :

- d'échanges écrits (mail – fax – courriers)
- la négociation pourra également solliciter la venue du candidat à Toulouse (aux frais de ce dernier). Dans ce cas, la durée de l'entretien sera identique pour tous les candidats.

Préalablement à la consultation, le lycée Ozenne informera, par écrit (mail – fax – courrier), les points de négociation.

Au cours de la négociation, la personne publique peut choisir de réaliser plusieurs tours de négociation. A cet effet, elle se réserve la liberté d'évincer à chaque tour les candidats moins performants.

Sur le fond

Les négociations se feront sur la base de l'offre initiale remise par le candidat, et porteront notamment, sur les points suivants :

- proposition technique
- prix des prestations

Remise de l'offre définitive

Lorsque la personne publique décidera de mettre un terme aux négociations, elle demandera aux candidats de remettre leur offre définitive.

C'est cette offre définitive qui sera prise en compte pour le jugement final des offres.

ARTICLE 16 – ATTRIBUTION

Les candidats susceptibles de se voir attribuer un marché devront produire sur demande de la personne responsable du marché et dans les délais impartis par cette dernière :

- les pièces prévues aux articles D 8222-5 ou D 8222-7 et D 8222-8 du code du travail,
- les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

ANNEE 2017

APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE ADAPTEE

MARCHE n° 1 : FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE Caractéristiques techniques

50 unités centrales

Caractéristiques techniques des unités centrales :

- Châssis au format compact (hauteur 40 cm maxi)
- Alimentation 500 watts minimum
- Processeur quatre cœurs compatible 64 bits fréquence minimum 3.3 GHz (au minimum Intel i5 ou AMD FX) qui supporte la virtualisation.
- Mémoire vive 16 Go DDR4
- Disque dur 2 To minimum
- 2 Cartes réseaux 10/100/1000 WOL compatibles avec le logiciel WDS de Microsoft.
- Lecteur CD/DVD-Rom
- Clavier USB filaire et souris optique USB filaire (3 boutons + 1 molette)
- Connectique écran VGA DB15
- Option Wake On Lan activée dans le BIOS
- Sans système d'exploitation

ACTE D'ENGAGEMENT

Après avoir pris connaissance du règlement de la présente consultation, je m'engage à livrer les fournitures du lot 1 ci-dessus pour un montant deHT et..... TTC.

CACHET DE L'ENTREPRISE

Fait à le
Le responsable légal de l'entreprise
NOM
Prénom
Signature